

2023/25/04/02C

COMMUNE
DE
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 AVRIL 2023

Date de convocation :
14/04/2023

Convocation affichée le :
14/04/2023

Nombre de Conseillers
présents pour cette
délibération :

En exercice : 27
Présents : 21
Procuration (s) : 5
Votants : 26

Reçu en Préfecture de
VANNES le1.5.MAI.2023
Certifié exécutoire le
Publié ou notifié le
A GOURIN, le.....1.5.MAI.2023
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, JANNY Patrick, BAUDET Philippe, BOUÉDEC Jean-Michel, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : LE GRAND Mickaël à BOURLÈS Christophe, LE GRAND Hicham à DUFLEIT Anthony, JANNY Patrick à NÉDÉLEC Rémi, BAUDET Philippe à LE COROLLER Marie-Ange, BOUÉDEC Jean-Michel à ULLIAC Morgane, PHILIPPE Jean-Luc à PERON Matthieu.

Au moyen d'un vote à main levée, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance par 21 voix « POUR » et 6 voix « CONTRE ».

GOUJARD Laurine étant arrivée à 21h19, le vote s'est effectué au moyen d'une procuration donnée à HENRY Catherine.

Monsieur Christophe BOURLÈS a été désigné Président de séance avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION ». Monsieur le Maire s'est alors retiré lors du vote.

2C – COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET LOTISSEMENT DE SAINT PHILIBERT

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à prendre connaissance des résultats figurant au compte administratif 2022 du budget Lotissement de Saint Philibert conforme au compte de gestion de la trésorerie.

Le tableau ci-après reprend les résultats qui apparaissent dans le document réglementaire transmis à chaque membre de l'Assemblée

EXECUTION DU BUDGET LOTISSEMENT ST PHILIBERT DE L'EXERCICE 2022	REALISES FONCTIONNEMENT	REALISE INVESTISSEMENT
Recettes	7105,25 €	0 €
Dépenses	7325,00 €	7105,25 €
Déficit de clôture	219,75 €	7105,25 €
Excédent de clôture		

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire s'étant retiré, au moyen d'un vote à main levée par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION » :

ADOPTE, le compte administratif 2022 du budget Lotissement de Saint Philibert.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 25 avril 2023

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.